

SEJOUR AU SKI – SUPER-BESSE du 14/02/2026 au 21/02/2026

Le dossier d'inscription ne vaut pas inscription définitive. Celle-ci ne sera confirmée qu'à l'issue de la décision de la commission d'attribution du 1er décembre 2025.

FICHE D'INSCRIPTION

ÉTAT CIVIL DE L'ENFANT

Nom, prénom : -----

Sexe : F M Date de naissance : ----- Age : ----- ans -----

Domicile principal : -----

Ville : ----- Code postal : -----

RENSEIGNEMENTS IDENTITÉ DE LA FAMILLE

Responsable légal (1) : Père Mère Tuteur.trice

Nom, prénom : -----

Domicile principal : -----

Ville : ----- Code postal : -----

Téléphone : ----- mail : -----

Adresse durant le séjour : -----

Ville : ----- Code postal : -----

Numéro caisse allocations familiales : -----

INSCRIPTION

Je soussigné(e) : Nom ----- Prénom -----

Souhaite inscrire l'enfant : -----

dont je suis le/la responsable légal(e), et déclare :

- Que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts ;
- Avoir pris connaissance, avec mon enfant, du règlement de vie commune et y adhérer pleinement ;
- Être informé(e) que le montant total du séjour doit être réglé avant le départ sur réception de la facture.

En cas de difficultés financières, je suis conscient(e) de la possibilité de me rapprocher du **CCAS** ou d'autres organismes d'aide.

Signature du / des représentants légaux :

(Précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)

Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire sont destinées à gérer l'inscription au séjour. Elles sont traitées par la Direction des Temps de l'Enfant et par les différents organismes intervenants dans le séjour, et sont conservées 5 ans. Conformément au Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel et à la Loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation et opposition du traitement des données vous concernant ainsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à la mairie de Trouville-sur-Mer.

SEJOUR AU SKI – SUPER-BESSE du 14/02/2026 au 21/02/2026

TARIFS SÉJOUR DE SKI 2025

Les tarifs pour l'année 2025 sont communiqués à titre indicatif. Les tarifs applicables en 2026 seront soumis à l'approbation du Conseil Municipal lors de sa séance du mercredi 26 novembre 2025.

Tarifs Trouvillais						
<u>Quotients familiaux</u>				Inférieur à 620 €	621 € à 1 200 €	Supérieur à 1 201 €
1	Enfant	1	0 %	310	690	870
2	Enfants	0.8	-20 %	248	552	696
Tarifs Non-Trouvillais						
1	Enfant	1	0 %	1 150 €		

Où trouver votre quotient familial ?

Sur le site de la caf : <https://www.caf.fr/> mon compte

Pièces à joindre au dossier d'inscription : NE RIEN INSCRIRE (réservé à l'organisation)

- Fiche sanitaire
- Autorisation parentale
- Certificat médical
- Fiche Pratique Sportive
- Information assurance
- Copie de l'attestation d'assurance en Responsabilité civile de l'enfant
- Copie de l'attestation d'assurance individuelle corporelle + Rapatriement + Secours sur piste
- Justificatif de domicile pour les trouvillais
- Deux photos d'identité
- Copie de la carte vitale **et** son attestation
- Règlement de vie commune signé par les responsables légaux et le jeune
- Charte de bonne conduite signée par le jeune

ASSURANCES

Nous portons toute votre attention sur les assurances liées au séjour de votre enfant.

Les garanties suivantes doivent être souscrites et figurer sur les attestations à fournir.

1. Responsabilité civile
2. Individuelle corporelle.
3. Secours sur piste.
4. Rapatriement au domicile.

Nous vous invitons à interroger votre assureur sur les garanties de votre police d'assurance, notamment en ce qui concerne les secours sur piste et le rapatriement en cas d'accident.

Les montants restant à votre charge en raison d'un défaut de couverture si votre enfant était victime d'un accident, peuvent être conséquents, nous vous conseillons donc de demander à votre assureur de mettre à jour les clauses de votre contrat.

A compléter

Je soussigné(e) Madame, Monsieur -----

Reconnait avoir pris connaissance de ces informations.

Le : -----

Signature du / des représentants légaux :

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

SEJOUR AU SKI – SUPER-BESSE du 14/02/2026 au 21/02/2026

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT,
ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ.

ÉTAT CIVIL DE L'ENFANT

Nom, prénom : -----

Sexe : F M Date de naissance : ----- Age : ----- ans

Domicile principal : -----

Ville : ----- Code postal : -----

VACCINATIONS

JOINDRE UNE PHOTOCOPIE DU CARNET DE VACCINATION.

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical pendant le séjour ?** Oui Non

Si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants.

(*Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice.*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance. Les jeunes ne sont pas autorisés à détenir de médicaments.

LE JEUNE A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

Rubéole	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Varicelle	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Angine	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Rhumatisme articulaire aigu	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Scarlatine	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Coqueluche	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Otite	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Rougeole	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Oreillons	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			

ALLERGIES :

Asthme	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Médicamenteuses	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Alimentaires	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Autres	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR (si automédication le signaler).

SEJOUR AU SKI – SUPER-BESSE du 14/02/2026 au 21/02/2026

LE JEUNE A-T-IL UN PAI (PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE) :

Oui Non

Si OUI merci de nous fournir le protocole.

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENTELLE, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS A PRENDRE.

GROUPE SANGUIN :

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ. A-T-IL UN REGIME ALIMENTAIRE ? (Si oui préciser).

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Nom : ----- Prénom : -----
responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, et autorise les responsables du séjour de ski à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Personne à contacter en cas d'urgence ----- Tél. -----

----- Tél. -----

----- Tél. -----

En m'engageant à payer la part des frais médicaux, d'hospitalisation, d'interventions éventuelles restant à ma charge.

Fait le ----- à -----

Signature du / des représentants légaux :

(Précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)

SEJOUR AU SKI – SUPER-BESSE du 14/02/2026 au 21/02/2026

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) -----

Père Mère Tuteur.trice

Autorise mon enfant :

Nom : ----- Prénom -----

à pratiquer les activités physiques suivantes dans le cadre du séjour de ski à Super-Besse (Massif Central)
du 14 février 2026 au 21 février 2026.

- SKI/SNOW ET ACTIVITÉS SPORTIVES EN MONTAGNE

- NATATION

- SPORTS COLLECTIFS

Fait à ----- le -----

Signature du / des représentants légaux :

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

SEJOUR AU SKI – SUPER-BESSE du 14/02/2026 au 21/02/2026

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné ----- docteur en médecine, certifie que l'enfant

Nom : -----

Prénom : -----

Ne présente aucune contre-indication à la pratique des sports en montagne (altitude : de 1350 m à 1850 m), et atteste de la compatibilité des vaccinations avec un séjour collectif de mineurs.

En cas de contre-indication à la vaccination, le préciser sur le présent certificat.

Liste des sports pouvant être pratiqués : (1)

- Ski/Snow et activités ludiques
- Natation
- Sports collectifs

(1) Rayer les activités contre-indiquées.

Fait le----- à ----- Signature et cachet :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) -----

Père

Mère

Tuteur.trice

GROUPE WHATSAPP

J'autorise l'équipe d'encadrement du séjour de ski à créer un groupe WhatsApp destiné à informer quotidiennement sur le déroulement du séjour et à partager quelques photos illustrant la vie du groupe.

Oui Non

Autorise que le numéro de téléphone du responsable légal ou des responsables légaux soient communiqués et visibles par tous les membres du groupe.

Oui Non

Fait le à

Signature du / des représentants légaux :

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

COMMUNICATION

Autorise l'équipe d'encadrement du séjour de ski à photographier et filmer mon enfant :

Nom : Prénom :

Afin de diffuser gratuitement les photographies et les vidéos sur :

- Le site internet de la ville
- Le compte Facebook de la ville

Il ne sera fait aucune utilisation commerciale des photographies et vidéos.

La durée de l'exploitation est à vie et le territoire d'exploitation internationale.

Fait le à

Signature du / des représentants légaux :

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

SEJOUR AU SKI – SUPER-BESSE du 14/02/2026 au 21/02/2026

PRATIQUES SPORTIVES

Nom, prénom : _____

Age : _____

As-tu déjà pratiqué le ski alpin ? Oui Non

As-tu déjà pratiqué le Snow ? Oui Non

As-tu un diplôme ou une médaille précisant ton niveau (précise en ski ou en Snow) ? : _____

Si oui lequel : _____

Fais-tu du sport ? Oui Non

Si oui quels sports pratiques-tu ? _____

De temps en temps : _____

Une fois par semaine : _____

En compétition : _____

Mensurations :

Combien mesures-tu ? _____

Quel est ton poids ? _____

Quelle est la pointure de tes chaussures ? _____

Combien mesure ton tour de tête ? _____

Si tu as des observations particulières à préciser :

SEJOUR AU SKI – SUPER-BESSE du 14/02/2026 au 21/02/2026

LISTE DU MATÉRIEL À EMPORTER

Dans l'équipement et l'habillement sportif il est important de faire attention aux lunettes et aux sous-vêtements (tee-shirt, sous-vêtement, chaussettes) en contact avec la peau. Plusieurs magasins spécialisés pourront vous informer sur les différents choix possibles, il n'est en général pas nécessaire d'y mettre très cher pour obtenir des produits adaptés. Le confort, et l'hygiène en seront que meilleurs et la pratique du ski favorisée.

Cette liste n'est pas exhaustive, et se veut être la synthèse de plusieurs types de séjours avec des enfants. Vous devez vous assurer que chaque élément cité est bien présent dans le paquetage, le nombre de vêtements restant indicatif. Une fois sur place, si nous nous apercevons qu'il manque des affaires, nous ne pourrons faire autrement que de les compléter. **Vous devrez alors rembourser les sommes avancées.**

Le marquage des vêtements est vivement conseillé !

Pour le chalet

- | | |
|-----------------------------|--------------------------|
| Deux tenues de nuit | <input type="checkbox"/> |
| Des chaussons (obligatoire) | <input type="checkbox"/> |

Pour la journée

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| 3 pantalons (dont un survêtement) | <input type="checkbox"/> |
| 8 tee-shirt | <input type="checkbox"/> |
| 2 sweatshirt | <input type="checkbox"/> |
| 8 sous-vêtements | <input type="checkbox"/> |
| 4 paires de chaussettes normales | <input type="checkbox"/> |
| 2 pulls ou polaires | <input type="checkbox"/> |
| Gants (qualité moyenne) | <input type="checkbox"/> |
| Chaussures (Après ski et tennis) | <input type="checkbox"/> |
| Un bonnet | <input type="checkbox"/> |

Pour la toilette : Une trousse avec :

- | | |
|---|--------------------------|
| Une brosse à dents | <input type="checkbox"/> |
| Un dentifrice | <input type="checkbox"/> |
| Paquet de mouchoirs en papier | <input type="checkbox"/> |
| Une brosse à cheveux | <input type="checkbox"/> |
| Un savon (liquide) | <input type="checkbox"/> |
| Un shampoing | <input type="checkbox"/> |
| Un gant de toilette | <input type="checkbox"/> |
| Une crème hydratante | <input type="checkbox"/> |
| Deux serviettes pour la douche (pas trop grandes) | <input type="checkbox"/> |
| Un sac en plastique pour mettre le linge sale | <input type="checkbox"/> |
| Trousse de médicaments particuliers avec inscription du nom de l'enfant sur chaque boîte, prescription et <u>certificat médical</u> . A remettre au référent au départ. | |

Pour le soleil (*indispensable*)

- Crème solaire écran total 50
- Protection pour les lèvres
- Lunettes de soleil de ski** avec des verres réellement filtrants
(rappel : seuls les verres des catégories 3 et 4 conviennent pour la montagne)
- et **masque de ski** pour neige et brouillard

Pour le ski (*indispensable*)

- 3 sous-pulls et 3 leggings adaptés à la pratique sportive et au froid
- 2 Pulls chauds ou polaire
- Un blouson et un pantalon de ski imperméable **ou** une combinaison
- Des gants ou moufles de qualités pour la pratique du ski (imperméable)
- Trois paires de chaussettes adaptées à la pratique du ski
(pas trop épaisses car le pied est comprimé dans la chaussure mais assez hautes de façon que la partie élastique soit au-dessus de la chaussure)
- Un tour de cou
- Un maillot de bain et un bonnet de bain

Pour les loisirs

- Livres
- Jeux
- Un sac à dos de taille moyenne

Pour le voyage

- Si besoin un petit coussin ou une couette polaire
- Un pique-nique pour le repas du samedi 14 février 2026

Toute nourriture dans l'autobus est interdite.

RÈGLEMENT DE VIE COMMUNE

PRÉAMBULE

Nous avons choisi, comme destination Super-Besse (Massif central) pour effectuer un stage à caractère sportif sur un domaine skiable et hébergés au Centre FOL, 23 Paul Léger 7 route du Chambourguet 63 610 Super-Besse.

Super-Besse se situe dans un cadre naturel préservé entre 1350 m et 1850 mètres d'altitude. Une station de sports d'hiver qui propose une multitude d'activités sportives et ludiques.

En nous déplaçant dans une autre contrée, nous nous transformons en ambassadeurs de notre région, de notre ville. A ce titre nous serons extrêmement vigilants sur le comportement de chacun et ne tolérerons aucune mauvaise attitude durant le séjour.

Nous allons vivre durant huit jours en groupe, ce qui implique la mise en place de règles simples. Je vous propose de lire en compagnie de votre enfant ce règlement de vie, qui s'il est respecté favorisera la vie communautaire.

RESPECT

Il s'applique aussi bien au matériel qu'aux personnes.

Le respect passe par des petits gestes civiques comme :

- ➔ Ne pas jeter de papiers par terre, les mettre dans sa poche en attendant de trouver une poubelle.
- ➔ Respecter le matériel confié et en prendre soin comme si c'était le sien. Si le matériel venait à être dégradé au-delà d'un fonctionnement normal, nous devrons en effectuer le remboursement. Nous vous demanderons alors de faire jouer votre assurance et de vous acquitter de la part non prise en charge.
- ➔ Faire preuve de politesse, de petites attentions, « bonjour », « au revoir », « comment aller vous ? » etc....Ne pas hésiter à donner un coup de main à son copain ou à sa copine mais aussi aux autres personnes que l'on juge en difficulté.
- ➔ Faire preuve de tolérance et de solidarité.
- ➔ Respecter la tranquillité. Étant donné que nous allons être logés dans un centre d'hébergement. A partir d'une certaine heure le silence sera de rigueur.
- ➔ Respect des règles de sécurité : Les enfants seront sous la responsabilité de trois animateurs diplômés dont 1 animateur BAFD. Ils sont garants du respect des règles de vie et de sécurité. Ils informent, préviennent, et solutionnent. Leur autorité ne peut être contestée en aucune manière.

En cas de non-respect de ces points, l'enfant sera averti de sa faute, dans la mesure du possible la réparera et s'engagera à ne plus recommencer.

S'il réitère volontairement ou que son comportement est incorrect, il sera convoqué par le collectif des animateurs en vue d'une sanction. Les parents seront alors informés de la décision collective.

Les sanctions pourront aller jusqu'à :

- 1^{er} avertissement, privation de la pratique du ski.
- 2^{ème} avertissement, renvoi de l'enfant dans ses foyers en train ou par avion, les frais de voyage étant pris en charge par la famille, soit : Les frais d'un billet de retour pour l'enfant et un aller-retour pour l'accompagnateur.

AFFAIRES PERSONNELLES

Les animateurs donneront aux enfants, des conseils sur le rangement des affaires, néanmoins il leur sera difficile, voire impossible, de maîtriser le problème des pertes ou de vols.

Face à ces désagréments, nous vous conseillons de marquer l'ensemble des affaires de vos enfants, de limiter les objets de valeur, bijoux, téléphone, et petits matériels électroniques très prisés.

En ce qui concerne l'argent de poche, il en est de même, il vaut mieux éviter d'emmener une somme trop importante, nous conseillons un maximum de 50 € pour le séjour.

La station de ski se trouve à environ 1 350 m d'altitude et le domaine skiable jusqu'à 1 850 m, les températures en dessous de zéro peuvent être importantes. Nous vous conseillons d'être vigilants sur la qualité thermique et l'imperméabilité des vêtements que les enfants emporteront.

Nous vous avons constitué une liste, elle se veut être la synthèse de plusieurs types de séjours avec des enfants. Vous devez vous assurer que chaque élément cité est bien présent dans le paquetage. Une fois sur place, si nous nous apercevons qu'il manque des affaires, nous ne pourrons faire autrement que de les compléter. Vous devrez alors rembourser les sommes avancées.

SORTIES

Que les enfants soient mineurs ou majeurs, ils seront systématiquement encadrés par un animateur.

RÈGLES D'HYGIÈNE DE VIE

Ce séjour est à caractère sportif, les enfants transpireront, l'hygiène devra en être que plus importante. Les enfants devront prendre au moins une douche par jour et si possible après les activités physiques. A chaque fois, les sous-vêtements devront être changés, il convient donc de les prévoir en quantité suffisante.

L'équipe d'animateur est constituée d'adultes dont au minimum une femme, cette mixité devrait permettre à chacun et chacune de trouver le confident le plus adapté pour les petits problèmes intimes.

Après le ski, les enfants seront invités à mettre leurs vêtements de ville, propres. Dans le centre il est obligatoire d'avoir des chaussons.

Signature du / des représentants légaux

(Précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)

Le Jeune

(Précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Préambule

Participer au séjour au ski à Super-Besse du samedi 14 février au samedi 21 février 2026, c'est vivre une expérience collective riche en partage et en découverte. Pour valoriser la bonne conduite du groupe : chaque participant s'engage à respecter des règles simples de respect, de sécurité et de bien vivre ensemble.

1. Vie en collectivité

- Je participe aux tâches collectives (rangement, propreté...).
- Je respecte les horaires fixés (réveil, repas, activités, couché).
- Je veille à garder mes affaires personnelles et les lieux communs en ordre.

2. Respect des autres

- Je尊重 les lieux, l'ensemble des participants, les animateurs et le personnel encadrant.
- Je m'exprime avec politesse sans insulter, crier ou me moquer.
- Je respecte les différences de chacun (opinions, origines, goûts...).

3. Comportement responsable

- Je ne fume pas et ne vapote pas (de cigarette, de cigarette électronique, de Puff), je ne consomme pas d'alcool ou de substances illicites, je n'en possède pas pendant tout le long du séjour.
- Je respecte les règles de sécurité expliquées par les animateurs.
- Je fais attention à mon langage, à mon comportement et à ne pas mettre les autres en danger.

4. Respect du matériel et de l'environnement

- Je prends soin du matériel mis à ma disposition (ski, Snow ou autres jeux...).
- Je respecte la nature, je ne jette rien par terre et limite le gaspillage.
- Je ne détériore ni les locaux, ni les affaires des autres.

5. Téléphones et objets personnels

- J'utilise mon téléphone portable uniquement dans les moments autorisés.
- Je suis responsable de mes affaires personnelles, de mes papiers d'identité, du matériel confié.

6. Sanctions

Si je ne respecte pas cette charte :

- Je recevrai un rappel à l'ordre verbal.
- En cas de comportement non toléré, mes parents pourront être contactés.
- Dans des cas extrêmes de non-respect de la charte ou du règlement de vie commune, je pourrais être renvoyé du séjour. Les frais de retour seront à la charge des familles.

Engagement

Je m'engage à respecter cette charte pour que tout le monde passe un bon moment.

Nom :

Signature du jeune (Précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

Date :

REMISE DES DOSSIERS AU PLUS TARD LE MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025

Les dossiers peuvent être remis aux adresses mentionnées ci-dessous :

Maison des jeunes de Trouville-sur-Mer située Chemin du Marais – 14 800 Touques.	Tél : 02.31.88.52.62 Mail : maisondesjeunes@trouvillesurmer.fr
Direction des Temps de l'Enfant 164, Boulevard Fernand Moureaux – 14 360 Trouville-sur-Mer.	Tél : 02.31.87.93.76 Mail : portail-familles@trouvillesurmer.fr